

PLANÈTE SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Glyphosate : l'une des plus influentes études garantes de la sûreté de l'herbicide rétractée, vingt-cinq ans après sa publication

Une étude de 2000 qui concluait à la sûreté du célèbre herbicide, largement citée depuis lors, vient d'être officiellement désavouée par la revue qui l'avait publiée. Les scientifiques signataires sont suspectés d'avoir endossé un texte préparé par des cadres de Monsanto.

Par Stéphane Foucart

Publié aujourd'hui à 10h15 · Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Une personne brandit une pancarte lors d'un rassemblement, pour protester contre l'autorisation de l'herbicide à base de glyphosate, à Rennes, le 12 octobre 2023. DAMIEN MEYER/AFP

Un quart de siècle après sa publication, l'un des articles de recherche les plus influents jamais publiés sur le potentiel cancérogène du glyphosate a été rétracté pour « *plusieurs problèmes critiques (...)* portant atteinte à [son] intégrité académique et à ses conclusions ». Dans une notice de rétractation du vendredi 28 novembre, la revue *Regulatory Toxicology and Pharmacology* a annoncé que l'étude, datée d'avril 2000 et qui concluait à la sûreté du célèbre herbicide, est retirée de ses archives. Ce désaveu intervient vingt-cinq ans après sa publication, et huit ans après les révélations de milliers de documents internes de la firme Monsanto rendus publics par la justice américaine (les « Monsanto

Papers »), indiquant que les réels auteurs de l'article ne seraient pas ses signataires – Gary M. Williams (New York Medical College), Robert Kroes (Ritox, université d'Utrecht, Pays-Bas) et Ian C. Munro (Intertek Cantox, Canada) –, mais plutôt des cadres de la société.

Lire aussi l'archive de 2017 |

[«Monsanto papers», désinformation organisée autour du glyphosate](#)

Cette pratique, baptisée « *ghostwriting* » (littéralement « écriture fantôme »), est considérée comme une forme de fraude scientifique. Elle consiste, pour certaines firmes, à rémunérer des chercheurs afin qu'ils acceptent de signer des articles de recherche dont ils ne sont pas les auteurs. La motivation est simple : lorsqu'une étude s'avère favorable à un pesticide ou à un médicament, elle apparaît bien plus crédible si elle n'est pas signée par des scientifiques de la société qui le commercialise.

Avec des mots prudents, Martin van den Berg, coéditeur en chef de *Regulatory Toxicology and Pharmacology*, rappelle que « *des employés de Monsanto ont pu contribuer à la rédaction de l'article sans être dûment crédités comme coauteurs* ». « *Ce manque de transparence soulève de sérieuses questions éthiques sur l'indépendance et la responsabilité des auteurs, ainsi que sur l'intégrité scientifique des études de cancérogénicité présentées* », écrit-il. D'autres manquements sont indiqués, en particulier l'absence de mention de la rémunération des auteurs par Monsanto. « *Cette rémunération potentielle soulève d'importantes questions d'éthique et remet en cause l'objectivité académique apparente des auteurs dans cette publication* », ajoute M. van den Berg.

Soupçons sans équivoque

Les conclusions sont sujettes à caution. L'article rétracté était supposé être une synthèse de l'ensemble des données pertinentes disponibles sur la sûreté du glyphosate, mais les auteurs n'y ont « *pas inclus plusieurs études de toxicité chronique et de cancérogénicité* », relève M. van den Berg. « *Les raisons de cette omission restent inconnues, ce qui remet en question l'objectivité générale des conclusions présentées.* » Le dernier des trois signataires encore en vie, Gary M. Williams, professeur émérite au New York Medical College, n'a pas répondu aux sollicitations de la revue ni à celles du Monde.

Lire aussi |

[Glyphosate : la plus vaste étude animale conduite à ce jour confirme des risques accrus de cancers](#)

Les soupçons de *ghostwriting* pesant sur l'article de M. Williams et ses cosignataires sont sans équivoques. En 2017, dans l'un des volets de son enquête sur les « Monsanto Papers », Le Monde rapportait que les cadres de Monsanto échangeaient par courriels, en 2015, sur la conduite à tenir pour produire de nouvelles synthèses destinées à attester de la sûreté du glyphosate dans la littérature scientifique. Il s'agissait alors de convaincre les agences réglementaires. L'un des hauts responsables de la firme recommandait à ses collègues de recourir à du *ghostwriting*, en sollicitant des chercheurs indépendants qui « *n'auraient plus qu'à éditer et écrire leur nom, pour ainsi dire* », sur un texte prétrédigé. Il citait sans ambages un précédent : « *Rappelez-vous que c'est comme ça qu'on avait géré le papier de [Gary] Williams, [Robert] Kroes et [Ian] Munro en 2000.* » M. Williams a cependant toujours affirmé avoir rédigé sa partie du texte.

Caractère frauduleux

Pourquoi, alors que ces documents ont été rendus publics par la presse en 2017, a-t-il fallu attendre huit ans pour voir l'article en question rétracté ? Interrogé, M. van den Berg explique que cette situation lui était inconnue jusqu'à la publication, en septembre, d'un article des historiens des sciences Alexander Kaurov (université Victoria de Wellington, Nouvelle-Zélande) et Naomi Oreskes (université Harvard) dans la revue *Environmental Science and Policy*. Les deux chercheurs y analysaient la destinée de la synthèse signée de MM. Williams, Kroes et Munro, après que son caractère frauduleux avait été rendu public : il a continué à être cité dans la littérature scientifique à l'appui de l'innocuité du glyphosate. Il était encore mentionné, le 20 novembre, dans une étude

publiée par *Scientific Reports*.

Newsletter

« Chaleur humaine »

Comment faire face au défi climatique ? Chaque semaine, nos meilleurs articles sur le sujet

[S'inscrire](#)

M. Kaurov et M^{me} Oreskes relevaient l'influence persistante de l'article sur la littérature scientifique, mais aussi sur le débat public et la réglementation. « *Il figure parmi les 0,1 % des articles les plus cités traitant du glyphosate* », écrivent les deux historiens. « *Nos conclusions soulignent la nécessité de mettre en place des politiques plus strictes dans les revues scientifiques afin de filtrer et de retirer les articles rédigés par des ghostwriters*, concluaient-ils. *Et ce afin de préserver l'intégrité de la science et la santé publique.* » Comme le note M. van den Berg, l'article rétracté a eu « *un impact considérable sur les décisions réglementaires sur le glyphosate et le Roundup pendant des décennies* ». Selon un décompte du *Monde*, il est cité à une quarantaine de reprises dans le [rapport d'expertise européen de 2015](#) qui a conduit à la [réautorisation de l'herbicide en 2017](#).

Lire aussi |

[Glyphosate : révélations sur les failles de l'expertise européenne](#)

Dans son enquête, *Le Monde* avait identifié d'autres articles « ghostwrités », dans les revues *Critical Reviews in Toxicology* ou encore *Journal of Toxicology and Environmental Health, Part B*. Aucun n'a été rétracté.

Stéphane Foucart

Jeux

[Découvrir](#)

Mots croisés mini

Profitez tout l'été de grilles 5x5 inédites et ludiques, niveau débutant

Mots croisés

Chaque jour une nouvelle grille de Philippe Dupuis

Mots trouvés

10 minutes pour trouver un maximum de mots

[Voir plus](#)

